

PROFIL DE POSTE

Technicien(ne) exploitation assainissement

CADRE D'EMPLOIS :

Technicien territorial à Technicien principal
Filière technique – catégorie B

SERVICE D'AFFECTATION :

Service Eau Assainissement Déchets – Activité exploitation / relations usagers eau et assainissement (service mutualisé Ville/Agglomération)

POSITION HIÉRARCHIQUE :

L'agent est placé sous l'autorité du Responsable d'activité Exploitation / Relation usagers.

MISSIONS :

Urbanisme

- Pilotage de l'instruction des autorisations d'urbanisme (déclarations préalables, certificats d'urbanisme et des permis de construire) sur les volets, assainissement collectif ou non-collectif et pluvial : transmission des dossiers aux deux agents de maîtrise pour instruction, instruction des dossiers complexes ou à forts enjeux, suivi des délais...
- Pilotage de la facturation de la participation financière à l'assainissement collectif (PFAC) en lien avec l'assistante référente comptable du service

Exploitation assainissement (eaux usées et eaux pluviales)

- Suivi et contrôle des retours d'interventions des prestataires en charge de l'exploitation des thématiques eaux usées et eaux pluviales (suivi courant, reporting, tableaux de bord)
- Préparation et suivi des campagnes et programmes d'interventions dus par les prestataires eaux usées et eaux pluviales : curage, contrôles de conformité des branchements, contrôles visuels, investigations terrains, connaissance patrimoniale, suivi des conventions spéciales de déversement et des autorisations de rejet...
- Gestion des sinistres et des pollutions (relation avec les exploitants, les communes, les dossiers assurance, rendez-vous d'expertise...) et événements exceptionnels (inondations...)

Assainissement non collectif

- Pilotage du marché de prestations des contrôles d'ANC et du logiciel métier ANC
- Gestion du processus de facturation des contrôles

Suivi de l'activité

- Renseignement des tableaux de bord
- Participation à l'élaboration des budgets du service pour le volet ANC

- Participation à l'élaboration des rapports annuels de suivi d'activité

CONDITIONS D'EXERCICE :

- Poste à temps complet 35 heures hebdomadaires
- Aménagement du temps de travail tel que défini par le protocole de La Roche-sur-Yon Agglomération
- Permis B obligatoire

RELATIONS FONCTIONNELLES :

En interne : l'ensemble des services de la Ville de La Roche-sur-Yon et de l'agglomération

En externe :

- les services et organismes publics : Mairies, CD85, ARS, DDTM, AELB, ...
- les usagers,
- les délégataires et prestataires de service
- les bureaux d'études, architectes, maitres d'œuvre et entrepreneurs
- les élus et agents des communes de l'agglomération

COMPETENCES :

- Niveau Bac +2 ou Bac +3 dans le domaine de l'environnement, ou équivalent
- Expérience dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'urbanisme
- Connaissances techniques et règlementaires dans le domaine de l'assainissement (eaux usées, eaux pluviales et ANC)
- Maîtrise des outils informatiques indispensables : bureautique, base de données, SIG, logiciel métier ANC (Ypresia)

QUALITES REQUISES

- Qualités relationnelles et sens de la diplomatie
- Capacités rédactionnelles
- Pédagogie
- Autonomie
- Réactivité
- Rigueur

SPECIFICITES DU POSTE

Poste en bureau et déplacements sur le terrain sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.

AVANTAGES LIES AU POSTE

IFSE groupe 3